

LA CLASSIFICATION DE LA LIBRARY OF CONGRESS, LA FIN DE L'EXPLORATION

Jeter l'ancre en psychologie et en sciences de l'éducation

Virginie TACQ

Bibliothécaire, Université Catholique de Louvain – Bibliothèque de Droit (anciennement en poste à la Bibliothèque de Psychologie et des Sciences de l'Éducation)

Anne SPOIDEN

Directrice, Université Catholique de Louvain - Bibliothèque de Psychologie et des Sciences de l'Éducation

▪ Ce troisième et dernier article consacré à la Classification de la Library of Congress nous emmène dans une application de cette classification à laquelle nous avons déjà consacré deux articles qui en expliquent les fondements théoriques. La Bibliothèque de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université Catholique de Louvain a choisi, il y a quelques années déjà, d'améliorer son libre accès par l'utilisation d'une nouvelle classification, sélectionnée pour ses qualités évolutives et exhaustives. La Classification de la Library of Congress s'est imposée comme le meilleur choix. Notre exposé donnera un aperçu du déroulement de ce projet : nous évoquerons son historique, les partenariats établis avec les autorités académiques ainsi que la méthodologie que la bibliothèque a mise en place. Nous clôturerons l'article par un rapide bilan et quelques perspectives d'avenir.

▪ Dit artikel is het laatste in een reeks van drie waarin eerder de theoretische grondslagen van de LCC (Library of Congress Classification) werd uiteengezet. In dit artikel wordt een toepassing van LCC beschreven die de afgelopen jaren werd ontwikkeld door de bibliotheek Psychologie en Pedagogische Wetenschappen van de Universiteit Catholique de Louvain. Omwille van de aanpasbaarheid en de exhaustiviteit bleek LCC de beste keuze te zijn om de vrije toegang tot de collectie te verbeteren. Ons betoog geeft een overzicht van het verloop van het project: de geschiedenis, de samenwerkingsverbanden die werden aangegaan met de verschillende academische overheden en de methodologie die de bibliotheek opzette. Het artikel wordt afgesloten met een eerste evaluatie en enkele toekomstperspectieven.

Après avoir exposé divers aspects de la classification de la Library of Congress à Washington dans de précédents articles, voici maintenant le bilan d'un cas pratique d'application de cette classification. Ce changement de classification a été mené au sein de la Bibliothèque de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université Catholique de Louvain. Nous allons partager l'expérience acquise au cours de ce travail.

Bref historique de notre projet

Les raisons du changement de classification

Depuis sa création en 1976, la Bibliothèque de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'UCL (BPSP) utilisait une classification propre à l'institution, élaborée en collaboration avec les membres de la Faculté de Psychologie.

Connue sous le nom d'Upsilon, cette classification avait peu évolué en trente ans ; il devenait de plus en plus compliqué de classer les nouvelles acquisitions, ou de faire évoluer une thématique comprenant trop d'ouvrages.

Le choix de la Library of Congress Classification (LCC)

Le choix s'est d'emblée porté sur une classification universelle car outre la psychologie, d'autres branches sont présentes à la bibliothèque comme les statistiques, les mathématiques ou encore la géographie. Adopter une classification universelle nous permet donc de balayer un large panel de sujets et de retrouver tous ceux nous intéressent. La création d'une nouvelle classification interne ou le développement d'Upsilon aurait demandé une collaboration soutenue du personnel académique de la faculté alors que les disponibilités de celui-ci sont très réduites. Il a pourtant été envisagé un temps d'adapter la classification de la bibliothèque de psychologie de la Katholieke Universiteit of Leuven. Cependant, Deux inconvénients majeurs nous ont empêché d'opter pour cette solution : le premier réside dans le fait que cette classification est néerlandaise évidemment, ce qui aurait impliqué de la part de la BPSP une mise en œuvre de sa traduction afin de rencontrer les besoins de son public, composé notamment d'étudiants étrangers, n'ayant pas la moindre notion du néerlandais. Le second, dans le fait qu'une fois de plus la BPSP aurait été tributaire d'une petite structure chargée des mises à jour de la classification,

mises à jour qui auraient pu ne pas être assez régulières.

L'environnement des bibliothèques de l'UCL était propice pour adopter la LCC :

- une des bibliothèques les plus importantes de l'Université, la bibliothèque des sciences économiques, sociales et politiques, classifie ses ouvrages à l'aide de la LCC depuis les années 80 ;
- les bibliothèques de l'UCL ont adopté le format MARC21 comme le logiciel de gestion de bibliothèque permet d'importer des notices des catalogues américains, où le champ 050 contient l'indice matière de la *Library of Congress*, cela facilite énormément la récupération de ceux-ci ;
- les bibliothèques de l'UCL ont également adopté la LCC pour classifier les périodiques électroniques, permettant aux lecteurs de visualiser ces titres par matière ;
- enfin, les bibliothèques de l'UCL sont abonnées à *ClassificationWeb*, l'outil de la LCC en ligne¹ : nous avons donc déjà cet outil sous la main, sans surcoût.

Ultime argument, la classe "BF" de la LCC, représentant la Psychologie, a été complètement revue en 2000 ; elle couvre l'évolution récente de cette science et, par là, les recherches menées par la faculté.

L'implication des autorités académiques

Le choix de la LCC et la méthodologie pour convertir le fonds ont été accompagnés tout au long du projet par la Commission "bibliothèque" de la faculté de psychologie, composée de membres académiques représentant les différentes unités de recherche, et plus particulièrement par son Président, le Professeur Pierre Feyereisen.

Ce projet a également bénéficié d'un financement du Service central des bibliothèques, chaquant le réseau des bibliothèques de l'UCL : en 2005, un budget de 10.000 € a été alloué, essentiellement pour engager des travailleurs étudiants.

Application de la nouvelle classification

Pour partir sur de bonnes bases, nous avons décidé d'effectuer une opération de désherbage. D'octobre 2004 à avril 2005, nous avons procédé à un premier tri: les ouvrages en libre accès dont la date d'édition était antérieure à 1975 et

qui n'avaient jamais été empruntés depuis l'informatisation du catalogue (en 1997) ont été sélectionnés pour être mis en réserve.

Durant l'été 2005, des "jobistes" ont ainsi mis en réserve 4.637 des 23.000 ouvrages en libre accès.

Une adaptation préalable nécessaire

La classification de la *Library of Congress* étant très touffue et notre fonds étant axé sur des branches bien précises de la discipline, il était indispensable de sélectionner les classes que nous allions utiliser pour l'accès libre.

Nous sommes arrivés à cette conclusion suite à une "conversion virtuelle" des ouvrages non-déséché. Sur base des listings fournis par le service informatique sous format Excel, chaque livre a fait l'objet d'une recherche dans *BookWhere*², logiciel qui permet de trouver simultanément des notices au format MARC21 provenant de plusieurs catalogues étrangers ou belges. Dans ces notices, le champ 050 propose la cote de rangement de la LC lorsqu'elle est présente. Nous avons donc pu récupérer ces cotes pour 60% du fonds environ. Cela nous a donné une première idée de la répartition du fonds sans aucun changement physique du classement des ouvrages, d'où la notion de "conversion virtuelle" évoquée plus haut.

En examinant les cotes récupérées, il nous est apparu que les ramifications de la LCC sont souvent très précises et nombre de nos sujets ne demandaient pas tant de précision. Dès lors, un choix de "profondeur d'indexation" s'imposait. De plus, certaines classes ont été mises de côté volontairement car peu d'ouvrages de notre bibliothèque y auraient trouvé leur place. C'est le cas de la classe T, qui représente la technologie en général.

Par exemple, le livre *L'homme dans l'espace: une approche psycho-écologique des vols habités*³ classé par la *Library of Congress* en TL 856 (Véhicules à moteur. Aéronautique. Astronautique -- Astronautique. Voyage dans l'espace -- l'astronautique comme profession -- qualifications pour des astronautes -- **conditions physiques et mentales** des astronautes) a été reclassé dans la partie "Psychologie", car très peu d'ouvrages auraient finalement eu une cote de rangement "T". Cette classe a donc été entièrement abandonnée.

Il a donc été décidé de construire un abrégé à partir des classes les plus représentées lors de la récupération des indices de la LCC. Celle-ci n'étant pas décimale⁴, chaque cote choisie a fait l'objet d'un examen attentif pour déterminer son niveau hiérarchique. Cet examen s'est poursuivi

durant tout le processus afin d'éventuellement corriger certaines erreurs qui nous auraient échappé lors de l'élaboration de l'abrégié.

Le premier abrégé a été établi. Il a été validé durant l'été 2005 par les membres de la Commission "bibliothèque" dont chaque membre représentait un secteur de la psychologie. Cette validation a donné lieu à quelques modifications et à la production d'un abrégé de base.

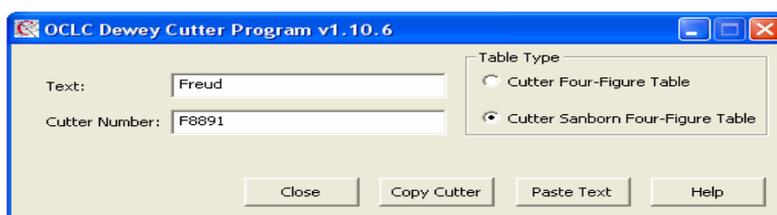


Fig. 1 : Logiciel de calcul d'indices Cutter de l'OCLC⁷.

Parallèlement, nous avons décidé d'adopter un nouveau mode de calcul des indices Cutter. Pour rappel, un indice Cutter sert à identifier un auteur (ou un nom-sujet) et se compose pour ce faire de lettres et de chiffres. Plusieurs tables de correspondance⁵ existent qui permettent d'attribuer un chiffre à une lettre d'après sa place dans

l'alphabet et dans le nom de l'auteur. La table que nous utilisons fournissait pour Freud l'indice Fr6018. Le nouveau calcul lui attribue l'indice F8891. L'avantage de ce nouvel indice est d'être plus simple, étant donné sa lettre unique, et donc plus clair pour le rangement mais surtout de pouvoir être calculé automatiquement par un logiciel de l'OCLC⁶ trouvé lors de nos recherches de documentation approfondie sur la LCC.

Nous avons opté pour la Cutter-Sanborn⁸ Four Figure Table qui calcule des indices comprenant une seule lettre, suivie de plusieurs chiffres. Afin de permettre un classement plus aisé, nous avons décidé de tronquer l'indice après le troisième chiffre pour toujours bénéficier de la

même structure d'indice. Si le nom de l'auteur correspond à un indice n'ayant pas assez de chiffres, nous rajoutons le chiffre 1 en fin d'indice.

Ces indices Cutter ont été calculés pendant une centaine d'heures par deux "jobistes", entre octobre 2005 et janvier 2006.

Ce premier travail s'est clôturé par l'ajout dans le catalogue des bibliothèques de l'UCL de toutes

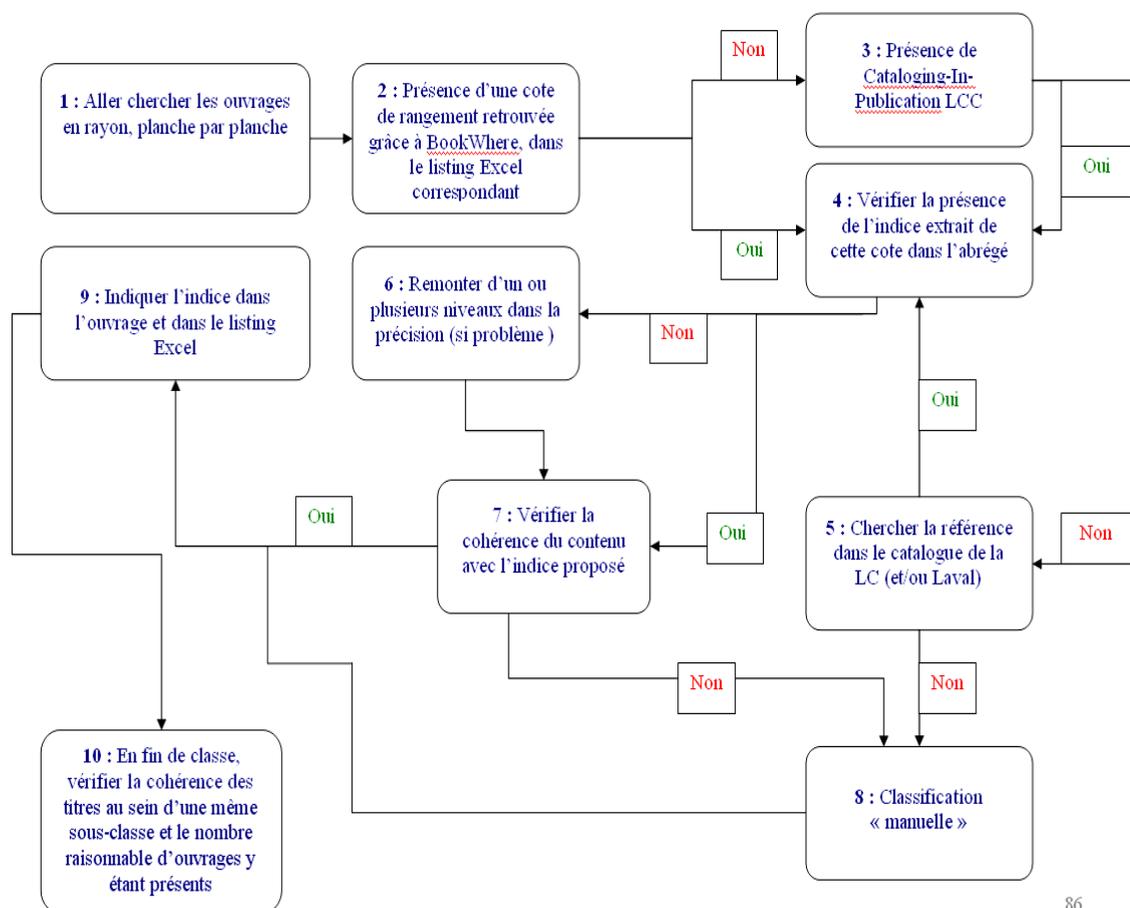


Fig. 2 : Méthodologie de conversion virtuelle, d'attribution d'une nouvelle cote

86

les cotes LCC trouvées dans le champ 050 du format MARC21 des notices concernées lors de cette première conversion virtuelle. Certaines de ces cotes ont été modifiées par la suite.

La conversion du fond en deux temps

La conversion virtuelle

Comme déjà mentionné, la première conversion virtuelle a consisté à récupérer un maximum de cotes LCC provenant de la LC elle-même, de bibliothèques canadiennes universitaires comme celles de l'UQAM⁹, de Laval, ... Nous nous sommes limités aux bibliothèques dont la rigueur scientifique est reconnue pour obtenir un haut degré de fiabilité.

Ensuite, il a fallu retraiter livre en main les ouvrages dont la cote n'avait pu être récupérée ou dont la cote récupérée s'avérait trop précise ou en dehors des classes sélectionnées dans l'abrégié.

La nouvelle cote a été élaborée en respectant le schéma présenté à la figure 2. Elle a été inscrite dans l'ouvrage et dans les fichiers Excel.

Cette seconde conversion virtuelle vient d'être achevée au mois d'août 2007. Cependant, une première vague de reclassement physique des ouvrages, que nous avons appelé "conversion effective" du fonds, avait déjà été réalisée à l'été 2006.

La conversion virtuelle a vu plusieurs révisions de l'abrégié, notamment fondées sur des statistiques (classe trop volumineuse, ..) ou des erreurs (indices ne correspondant pas au niveau de hiérarchie voulu, ...). Nous avons également peaufiné notre méthodologie en nous tournant par exemple davantage vers l'UQAM dont le fonds, composé de nombreux livres en français, et la philosophie de classement correspondent davantage aux nôtres.

La conversion effective

Les monographies ayant toutes reçu une nouvelle cote lors de la conversion virtuelle, cette étape consiste à changer les cotes dans le catalogue et à équiper les livres d'une nouvelle étiquette correspondante. Certaines rectifications ont dû avoir lieu : certaines cotes attribuées deux fois ont été modifiées, des livres n'ayant pas été convertis virtuellement, car mal rangés, par exemple, ont été repris dans le processus. Enfin, des livres trop abîmés ou écrits dans une langue très peu connue de notre public ont été mis en réserve.

La signalisation

Nous avons tout d'abord pensé afficher la version originale de la LCC, en anglais sur les

rayons, car il n'existe pas de traduction officielle en français. Nous avons finalement opté pour une signalisation en français car notre public, constitué principalement d'étudiants, est plus à l'aise dans cette langue. Nous avons donc entamé la traduction de tous les intitulés des classes choisies en commençant par chercher les équivalences dans la base de données Francis, spécialisée en sciences humaines, qui propose des descripteurs en français et en anglais. Nous avons également consulté des dictionnaires traductifs. Finalement, nous avons soumis nos propositions de traductions au Professeur Pierre Feyereisen, pour validation.

Si c'était à refaire ...

La totalité du processus a pris trois ans. Dans l'absolu, c'est une longue période pour convertir dans une classification universelle 23.000 ouvrages dont 6.000 ont été mis en réserve et 17.000 ont été convertis à la LCC. Ce constat doit cependant être relativisé.

Le choix d'utiliser un abrégié forgé sur les collections de la bibliothèque de psychologie a pris beaucoup de temps. Cependant, dans la mesure où toutes les bibliothèques de l'UCL n'ont pas encore adopté une même classification, l'utilisation de la LCC dans son entièreté comme plan de classement du libre accès aurait été incompréhensible pour les lecteurs. L'abrégié de la LCC présenté sur le site de la bibliothèque du Congrès était quant à lui trop succinct, particulièrement pour la psychologie. Indirectement, ce choix a permis d'associer la faculté au processus de validation des classes choisies et, in fine, de faire adopter cette classification par le personnel académique et les scientifiques. Malgré la lenteur de cette démarche inhérente aux projets impliquant plusieurs entités, surtout dans le cas d'universitaires dont l'emploi du temps est très chargé, nous sommes heureux d'avoir bénéficié de leur expertise. Cette collaboration a également contribué à une meilleure compréhension et donc à une meilleure acceptation du projet par les membres du corps académique. Enfin, soulignons le peu de documentation disponible sur la LCC, ce qui a ralenti notre progression dans cette classification riche et complexe.

Le choix de modifier tous les indices Cutter a également été chronophage, mais il nous a permis d'abandonner un ancien système manuel de calcul qui était très lourd à utiliser.

La méthodologie pour construire l'abrégié a été élaborée en cours de travail en collaboration avec le Professeur Feyereisen, suite aux résultats peu probants de la première conversion virtuelle. Cette manière de procéder a également ralenti le

processus. Nonobstant, l'outil est maintenant adapté aux besoins spécifiques de la bibliothèque.

Une autre difficulté, de taille, a été le manque de personnel et l'appel massif à des travailleurs étudiants pour réaliser ce projet. La bibliothèque de psychologie ne comprend que 4 emplois à temps plein et est accessible aux lecteurs 44 heures par semaine. Un mi-temps a pu être consacré au projet durant deux années mais, par un concours de circonstance, il a été occupé par plusieurs personnes ce qui a contrarié l'avancement du projet. Un point positif de ce manque d'effectifs a été de mettre à contribution toute l'équipe, ce qui a permis à tous ses membres de se familiariser avec le projet et avec la classification avant sa mise en place définitive.

Le recours à des "jobistes" nous a obligés à découper le travail afin de leur confier les tâches moins qualifiées, dont l'ensemble était bien structuré et facilement assimilable en peu de temps. Environ 1.500 heures de "jobistes" ont été nécessaires pour calculer les indices Cutter, encoder les nouvelles cotes dans le logiciel des bibliothèques et équiper les ouvrages. .

Les fichiers informatiques n'ont pas toujours été manipulés avec la rigueur qui s'imposait : à terme environ 20 % des ouvrages ont du être réencodés dans les fichiers Excel au moment de la deuxième conversion virtuelle. C'est la seule vraie pierre d'achoppement de ce projet : les problèmes rencontrés avec les fichiers informatiques auraient sans doute pu être évités et donc permettre une plus grande rapidité d'exécution du projet.

Bilan et perspectives

Le libre accès de la Bibliothèque de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université catholique de Louvain a été dés herbé et le nouveau plan de classement correspond au développement de la psychologie, des sciences de l'éducation et de la famille, de la sexualité et de la logopédie. Après tout ce travail, notre choix semble judicieux car cette classification semble bien adaptée aux bibliothèques universitaires qui sont par leur vocation scientifique plus proches du monde anglo-saxon et qui possèdent des fonds documentaires étendus, contrairement aux bibliothèques publiques, à vocation plus locale et aux fonds plus restreints.

Le plan de classement, abrégé de la LCC, a été conçu pour pouvoir être modifié facilement en fonction de l'évolution des matières, mais également en fonction d'une conversion éventuelle-

ment plus large dans les bibliothèques de l'UCL : les classes pourraient dès lors être approfondies et former un tout cohérent avec les fonds des autres bibliothèques.

L'introduction de la cote LC dans le format MARC21 des notices du catalogue de l'université lors de la première conversion virtuelle et la récupération continue de la LCC des grandes bibliothèques américaines et canadiennes vont permettre de faire évoluer des classes où la bibliothèque possède trop d'ouvrages pour un libre accès pertinent : des niveaux de précision pourront y être ajoutés. Grâce à l'examen des cotes LC récupérées, nous pourrons mettre en évidence de nouvelles classes pertinentes pour le classement en rayon.

Ce nouveau plan de classement facilite également la classification des nouveaux ouvrages car ils sont nombreux à être pourvus d'une cote LC grâce au catalogage dans la publication (CIP) et à l'accès aisé aux catalogues des universités américaines.

Le dés herbage a aussi permis de repérer les matières où les ouvrages trop anciens doivent être remplacés par des acquisitions récentes.

Ce travail a été long mais il était nécessaire. Il ne reste plus à cet outil qu'à subir l'épreuve du temps. Nous pensons que notre projet a permis de mettre en place un outil pertinent et qui permettra aisément les évolutions nécessaires à venir. Les premières révisions sont prévues pour le prochain inventaire annuel, généralement situé dans le courant du mois de janvier. Il se basera notamment sur les impressions informelles récoltées jusque là auprès des utilisateurs.

Nous ne manquerons pas de dresser un bilan de l'utilisation de notre classification dans les années à venir.

Virginie Tacq

*Université Catholique de Louvain –
Bibliothèque de Droit
Place Montesquieu, 2
1348 Louvain-la-Neuve
virginie.tacq@uclouvain.be*

Anne Spoiden

*Université Catholique de Louvain –
Bibliothèque de Psychologie et des
sciences de l'Éducation
Grand Place, 43
1348 Louvain-la-Neuve
anne.spoiden@uclouvain.be*

Novembre 2007

Notes

- ¹ Voir article précédent : Tacq, V. La Classification de la Bibliothèque du Congrès : coffre au trésor ou mirage? *Cahiers de la documentation*, 2007/1, p. 33-37.
- ² *Ibid.*
- ³ Rivolier, Jean. *L'homme dans l'espace: une approche psycho-écologique des vols habités*. Paris : PUF, 1997.
- ⁴ Voir article précédent : Tacq, V. A l'abordage! La classification de la Bibliothèque du Congrès, Terra Incognita. *Cahiers de la documentation*, 2006/4, p. 16-22.
- ⁵ Exemple de table de conversion : <<http://www.loc.gov/catdir/pcc/053/table.html>> (consulté le 11 septembre 2007).
- ⁶ OCLC = Online Computer Library Center <<http://www.oclc.org>> (consulté le 11 septembre 2007).
- ⁷ Macro Dewey Cutter <<http://www.oclc.org/ca/fr/dewey/support/program/default.htm>> (consulté le 11 septembre 2007).
- ⁸ Cutter : Charles Ammi Cutter est le créateur de ce système ; Sanborn : Kate Sanborn y a apporté quelques modifications.
- ⁹ UQAM = Université du Québec à Montréal <<http://www.uqam.ca>> (consulté le 11 septembre 2007).